



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 30 juin 2021

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration CANSSM du 29 juin 2021

Ouverture de la séance par le Président. Celui-ci demande s'il y a des déclarations préalables.

Une déclaration commune est faite par les quatre signataires de la COG.

Annexe 1

À la suite de cette déclaration, le Directeur de la Direction de la Sécurité Sociale, M. Laurent Gallet, annonce que la COG actuelle sera prolongée de 3 ans afin de définir les modalités de transfert vers le Régime Général et notamment dans les UGECAM.

Nous avons vivement réagi à cette annonce et condamnons l'attitude de la DSS en ne tenant pas compte des efforts consentis par l'ensemble des personnels face à la pandémie et à la mobilisation de tous. Nous avons rappelé que le régime n'a cessé de se transformer et de réduire ses déficits, afin d'être un offerreur de soins efficace pour l'ensemble des populations.

La CFTC ne conteste pas le fait de s'appuyer sur un partenaire sécurisant, elle dénonce la méthode de la DSS pour y arriver. Elle demande le temps nécessaire d'une nouvelle COG, afin de traiter tous les aspects et pour une migration réussie.

Une large opposition des représentants des affiliés nous amène à quitter la séance.

Eric GROH